

Classification TNM pour le mélanome (8^e édition)

A. de la Fouchardière*, É. Perron**

La nouvelle et huitième version de la classification de l'American Joint Committee on Cancer (AJCC), publiée en 2017, apporte sur les mélanomes cutanés un lot important de nouveautés mentionnées dans les **tableaux**. Les principales modifications portent sur les 3 catégories du TNM.

👉 Catégorie T (tumeur cutanée primitive) [tableau I]

Les cas où l'indice de Breslow (épaisseur maximale du mélanome en mm) n'est pas évaluable, comme lors de la réalisation d'un curetage lésionnel, sont classés en TX. Les mélanomes sans primitif connu sont classés en T0.

* Département de biopathologie, centre Léon-Bérard, Lyon.

** Service d'anatomopathologie, CHU de Québec – université Laval, Québec, Canada.

Tableau I.
pTNM des mélanomes cutanés : catégorie T.

Catégorie T	Épaisseur (indice de Breslow) mesure en mm ¹	Ulcération	Modifications par rapport au TNM de 2010
TX	Breslow non évaluable (par exemple curetage)	Non évaluable	
T0	Primitif inconnu ou régression totale	Non évaluable	
Tis (in situ)	Non applicable	Non applicable	
T1	≤ 1,0 mm		Les mitoses ne sont plus prises en compte dans le TNM 2017 mais restent un facteur pronostique important. Sous-stratification a/b par l'épaisseur et l'ulcération
T1a	< 0,8 mm	Sans ulcération	
T1b	< 0,8 mm	Avec ulcération	
T1b	0,8-1,0 mm	Avec/sans ulcération	
T2	> 1,0-2,0 mm		
T2a	> 1,0-2,0 mm	Sans ulcération	
T2b	> 1,0-2,0 mm	Avec ulcération	
T3	> 2,0-4,0 mm		
T3a	> 2,0-4,0 mm	Sans ulcération	
T3b	> 2,0-4,0 mm	Avec ulcération	
T4	> 4,0 mm		
T4a	> 4,0 mm	Sans ulcération	
T4b	> 4,0 mm	Avec ulcération	

¹ Mesure de l'épaisseur à arrondir au dixième de mm (0,1 mm). Par exemple, une épaisseur mesurée entre 0,75 et 0,84 mm sera arrondie à 0,8 mm dans la conclusion et pour le classement TNM (T1b).

Le poids de l'indice de Breslow est renforcé, mais le degré de précision de cette mesure est revu à la baisse. Il s'agit de la modification la plus importante à connaître dans cette nouvelle version. On passe ainsi d'une précision de 2 chiffres après la virgule (en mm) à 1 seul chiffre. On opère un arrondi à la valeur médiane (par exemple, les mesures entre 0,75 et 0,84 mm seront arrondies à 0,8 mm). De plus, le seuil de 0,8 mm (correspondant à l'arrondi de la valeur historique de la publication *princeps* de Breslow de 0,76 mm), qui permet de séparer les T1a et les T1b, retrouve son importance. Dans la précédente version, cette distinction reposait sur l'activité mitotique suivant un modèle dichotomique (pas de mitose/au moins 1 mitose), en plus de l'ulcération (qui s'appliquait aussi aux tumeurs de stade II, c'est-à-dire classées T2 à T4). Le comité de suivi des cohortes a constaté une baisse anormale du nombre de mélanomes T1 déclarés sans mitose par rapport aux déclarations antérieures à la septième version du manuel de l'AJCC (2009). Cela est vraisemblablement lié à une recherche plus systématique des mitoses sur un plus grand nombre de coupes ou, tout simplement, à une recherche plus attentive qui aurait induit un biais.

L'activité mitotique reste cependant considérée comme un facteur pronostique important à tous les stades, pas simplement dans les stades I, et il demeure essentiel de l'évaluer. Pour rappel, il s'agit de compter le plus grand nombre de mitoses dermiques dans une zone de 1 mm² de tumeur (4 à 5 champs à l'objectif × 40, selon les microscopes). Il s'agit toujours d'une valeur entière qui évalue le clone malin le plus proliférant, et non d'une moyenne.

Par ailleurs, la présence d'une ulcération de surface du mélanome reste un critère important à tous les stades.

👉 Catégorie N (maladie locorégionale : stade III) [tableau II]

Concernant les ganglions, les termes de "micrométastase" ou "macrométastase" ont été supprimés et ont été remplacés par la notion de "détection clinique préalable ou non" (métastase occulte cliniquement ou à l'imagerie et découverte seulement lors de l'examen histopathologique). En l'occurrence, il s'agit plus d'une reformulation que d'une réelle modification.

Les métastases en transit (ou satellites, ou micro-satellites) sont classées en N1c lorsqu'elles sont isolées.

Tableau II.
pTNM des mélanomes cutanés : catégorie N.

Catégorie N	Nombre de ganglions envahis (N+)	Métastases en transit, satellites ou microsattellites	Modifications par rapport au TNM 2010
NX	Non évaluable	Non	
N0	Absence de métastase	Non	
N1			Disparition des termes micrométastases et macrométastases
N1a	1 N+ non détecté cliniquement	Non	Termes remplacés par la notion de "détection clinique préalable" ou non (métastase découverte seulement lors de l'examen histopathologique)
N1b	1 N+ détecté cliniquement	Non	
N1c	Absence de métastase ganglionnaire	Oui	
N2			
N2a	2 à 3 N+ non détectés cliniquement	Non	
N2b	2 à 3 N+ dont au moins 1 détecté cliniquement	Non	
N2c	1 N+	Oui	
N3			
N3a	≥ 4 N+ non détectés cliniquement	Non	
N3b	≥ 4 N+ dont au moins 1 détecté cliniquement	Non	
N3c	≥ 2 N+	Oui	

Lorsqu'elles sont associées à un ou plusieurs ganglions envahis, elles sont classées respectivement en N2c et N3c.

Par ailleurs, pour toutes les catégories de métastases à distance, la valeur des lactates déshydrogénases (LDH) a été ajoutée entre parenthèses, avec soit le qualificatif 0 (valeur normale), soit le qualificatif 1 (LDH élevées).

👉 Catégorie M (métastases à distance: stade IV) [tableau III]

Enfin, concernant la maladie métastatique, une nouvelle catégorie a été créée pour les métastases cérébrales (M1d).

En conclusion, cette nouvelle classification a été simplifiée dans l'optique de permettre une analyse de groupes plus homogènes de malades. Les nombreux essais cliniques en cours, liés aux progrès thérapeutiques, devraient bénéficier de ces changements en termes de qualité d'analyse.

Tableau III.
pTNM des mélanomes cutanés : catégorie M.

Catégorie M	Site anatomique	Dosage des LDH	Modifications par rapport au TNM 2010
M0	Absence de métastase à distance	Non applicable	
M1	Présence de métastase(s) à distance		
M1a	Métastase(s) à distance : peau, tissus mous (incluant les métastases avec atteinte musculaire) et/ou ganglions non régionaux		Ajout du qualificatif (0) ou (1)
M1a(0)		Normal (0)	
M1a(1)		Élevé (1)	
M1b	Métastase(s) pulmonaire(s) avec/sans autre site M1a		
M1b(0)		Normal	
M1b(1)		Élevé	
M1c	Métastase(s) viscérale(s) non dans le SNC avec/sans autre site M1a ou M1b		Un taux de LDH élevé ne définit plus la catégorie M1c
M1c(0)		Normal	
M1c(1)		Élevé	
M1d	Métastase(s) dans le SNC avec/sans autre site M1a, M1b ou M1c		Nouvelle catégorie M1d pour les métastases dans le SNC
M1d(0)		Normal	
M1d(1)		Élevé	

LDH : lactate déshydrogénase ; SNC : système nerveux central.

A. de la Fouchardière déclare ne pas avoir de liens d'intérêts.
É Perron n'a pas précisé ses éventuels liens d'intérêts.